

**Note d'information du patient relative à l'utilisation de la
plateforme de Télémédecine de la Région Centre-Val de Loire**

Madame, Monsieur,

Pour réaliser votre prise en charge, votre médecin ou équipe soignante vous propose de réaliser une téléconsultation par le biais de la plateforme régionale de télémédecine.

La télémédecine permet l'accès à une capacité ou à une technique spécifique : téléconsultation, téléexpertise ou téléassistance permettent de participer au diagnostic ou à la décision thérapeutique.

La télémédecine est, en application du code de la santé publique (art. L.6316-1), une pratique médicale utilisant des technologies numériques d'accès à distance. Elle met en rapport, entre eux ou avec un patient, un ou plusieurs professionnels de santé.

Vous êtes libre du recours à ces actes de soins à distance qui permettent, sous la responsabilité du professionnel de santé, de participer au diagnostic ou à la décision thérapeutique.

Les actes de télémédecine sont conservés sur la plateforme de télémédecine pour une durée de six mois à l'issue de la clôture de l'acte. Le compte rendu de la réalisation de l'acte ainsi que les examens sont enregistrés dans votre dossier médical de l'établissement et/ou votre DMP (Dossier Médical Partagé) dans l'objectif d'une meilleure coordination des soins.

Les données de santé à caractère personnel vous concernant faisant l'objet d'un traitement dans le cadre de la télémédecine sont hébergées par la société CHEOPS TECHNOLOGY, hébergeur de données de santé en France.

Quels sont vos droits sur vos données de santé ?

Les données à caractère personnel ainsi traitées sont réservées à l'équipe de soins en charge de votre suivi, à vos médecins et les professionnels de santé, ainsi qu'au prestataire habilité en charge de la maintenance du dispositif.

Conformément au Règlement Général Européen relatif à la protection des données (RGPD), vous disposez à tout moment d'un droit d'information (article 13), d'accès (article 15) et de rectification des données à caractère personnel vous concernant et faisant l'objet d'un traitement (article 16), ainsi que d'un droit d'opposition au traitement de ces données (article 21), d'un droit à la limitation du traitement (article 18) et d'un droit à l'effacement (dans les conditions prévues à l'article 17).

Vous pouvez exercer ces droits auprès de l'établissement ou du professionnel de santé qui vous a pris en charge.

En cas de difficulté dans l'exercice de vos droits, vous pouvez prendre contact avec le responsable du traitement : du GIP Centre-Val de Loire e-Santé via son délégué à la protection des données : dpo@esante-centre.fr.

Vous disposez également d'un droit de réclamation auprès de la CNIL : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés - 3, place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris cedex 07.